



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# Projet annuel de performances

Annexe au projet de loi de finances pour 2025

PROGRAMME 861  
Prêts et avances pour le logement des agents de  
l'État



PROGRAMME 861  
**Prêts et avances pour le logement des agents  
de l'État**

---

MINISTRE CONCERNÉ : ANTOINE ARMAND, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

## Présentation stratégique du projet annuel de performances

**Bertrand DUMONT**

*Directeur général du Trésor*

Responsable du programme n° 861 : Prêts et avances pour le logement des agents de l'État

Afin de faciliter la prise de fonctions des agents de l'État servant à l'étranger, un dispositif d'avances a été créé par l'article 65 de la loi de finances initiale pour 1979, facilitant les démarches relatives à la location d'un logement à proximité du poste d'affectation, dans les pays où les bailleurs privés locaux demandent des montants pouvant aller jusqu'à deux ans de loyer, lors de la prise à bail. Le programme « Prêts et avances pour le logement des agents de l'État » porte les crédits permettant le financement de ces avances.

## Présentation des crédits, des taxes affectées et des dépenses fiscales

### PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTION ET TITRE POUR 2024 ET 2025

#### AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
04 – Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement		50 000 50 000	0 0
<b>Totaux</b>		<b>50 000</b> <b>50 000</b>	<b>0</b> <b>0</b>

#### CRÉDITS DE PAIEMENTS

Action / Sous-action	LFI 2024 PLF 2025	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	FdC et AdP attendus
04 – Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement		50 000 50 000	0 0
<b>Totaux</b>		<b>50 000</b> <b>50 000</b>	<b>0</b> <b>0</b>

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE POUR 2024, 2025, 2026 ET 2027

Titre	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025 Prévision indicative 2026 Prévision indicative 2027				
7 - Dépenses d'opérations financières	50 000 50 000 50 000 50 000		50 000 50 000 50 000 50 000	
<b>Totaux</b>	<b>50 000</b> <b>50 000</b> <b>50 000</b> <b>50 000</b>		<b>50 000</b> <b>50 000</b> <b>50 000</b> <b>50 000</b>	

## PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE POUR 2024 ET 2025

Titre / Catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Ouvertures	FdC et AdP attendus	Ouvertures	FdC et AdP attendus
LFI 2024 PLF 2025				
7 – Dépenses d'opérations financières	50 000 50 000		50 000 50 000	
71 – Prêts et avances	50 000 50 000		50 000 50 000	
<b>Totaux</b>	<b>50 000</b> <b>50 000</b>		<b>50 000</b> <b>50 000</b>	

## Justification au premier euro

### *Éléments transversaux au programme*

#### ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

---

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
04 – Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement	0	50 000	50 000	0	50 000	50 000
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>

## Dépenses pluriannuelles

### ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

#### ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2024

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 (RAP 2023)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2023 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2023	AE (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFR + Décret d'avance + Décret d'annulation) 2024 + Reports 2023 vers 2024 + Prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024
0	0	50 000	50 000	0

#### ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2025	CP 2026	CP 2027	CP au-delà de 2027
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2024	CP demandés sur AE antérieures à 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP 2027 sur AE antérieures à 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE antérieures à 2025
0	0 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2025 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2025 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2026 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP 2027 sur AE nouvelles en 2025	Estimation des CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025
50 000 0	50 000 0	0	0	0
<b>Totaux</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2025

CP 2025 demandés sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2026 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025	CP au-delà de 2027 sur AE nouvelles en 2025 / AE 2025
100,00 %	0,00 %	0,00 %	0,00 %

Les dépenses du programme 861 sont mises en œuvre en AE=CP.

*Justification par action***ACTION (100,0 %)****04 – Avances aux agents de l'État à l'étranger pour la prise en location d'un logement**

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	FdC et Adp attendus (AE)	FdC et Adp attendus (CP)
<b>Hors titre 2</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépenses d'opérations financières	50 000	50 000	0	0
Prêts et avances	50 000	50 000	0	0
<b>Total</b>	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Les demandes d'avance sont présentées par les administrations gestionnaires des agents en poste à l'étranger et instruites par la direction générale du Trésor, après avis de la CIME (Commission Interministérielle chargée d'émettre un avis sur les opérations immobilières à l'étranger), lorsque le montant de l'avance dépasse 18 000 €.

Le montant de chaque avance accordée est calculé en fonction du nombre de points obtenus selon un barème prédéfini et représente de 60 à 80 % du montant de l'avance totale demandée.

Chaque avance porte intérêt au taux de 1 % et est remboursable par mensualités définies selon la durée de l'avance.

Compte tenu du nombre de dossiers constaté ces dernières années, le montant des crédits prévus pour l'exercice 2025 est reconduit à 50 000 €.